

GAZA : EXIGEONS la levée du blocus sur le matériel médical !

Vous avez été nombreux à participer à la fourniture de matériel médical pour Gaza suite à l'opération initiée par notre collectif. Notre premier devoir est de vous informer que les matériels collectés n'ont pas pu être acheminés vers Gaza. Alors, que nous avions préparé les colis par type de matériels et que nous espérions y parvenir avec l'aide de l'OMS, nous avons été informés qu'Israël en interdisait l'entrée.

Quelle est la situation à Gaza après le soi-disant « cessez le feu » décrété en octobre 2025 ?

- 72 000 morts dont 1/3 d'enfants

- 172 000 blessés dont un grand nombre d'estropiés, d'amputés. 18 500 blessés dont 22 % d'enfants attendent toujours leur évacuation ; 1 092 sont déjà morts.

- des dizaines de milliers de victimes sous les décombres.

- MSF dénonce une « crise de malnutrition artificielle » entretenue par Israël

- l'accès à l'eau potable est très fortement restreint (L'armée tire sur les citernes d'eau en livraison)

- une destruction des bâtiments, infrastructures, logements à 80 % avec impossibilité de faire entrer du matériel de construction dans l'enclave.

- MSF et une trentaine d'ONG sont sommées de quitter Gaza

Tout cela est parfaitement documenté**. Israël poursuit l'éradication des palestiniens**, la ghettoïsation de Gaza ou 2 millions de personnes affamées sont parquées sur 40% des 375 km2 du territoire de Gaza, soit 150 km2. Pour comparer, la Mayenne c'est 5175 km2 avec 300 000 habitants.

L'impunité d'Israël, malgré les condamnations des cours de justice internationales, se double d'une inaction honteuse et indéfendable de la communauté internationale.

Comment comprendre qu'au 21ème siècle, puisse se perpétuer un tel génocide sciemment organisé dans le plus grand silence médiatique ?

Pour sa part, le collectif citoyen 53 pour une paix juste et durable en Palestine entend continuer à alerter sur cette situation en multipliant les actions comme il l'a fait de façon ininterrompue depuis octobre 2023.

Il vous invite à signer la pétition adressée à la Préfète, représentante du gouvernement en Mayenne, lui demandant d'agir pour la levée de l'interdiction d'acheminement du matériel médical vers Gaza.

Laval le 26 mai 2026